



Swiss Agency for
Development
and Cooperation
SDC

Swiss Agency for
the Environment,
Forests and
Landscape SAEFL

International POPs Elimination Project
*Fostering Active and Efficient Civil Society Participation in
Preparation for Implementation of the Stockholm Convention*

**Célébration de la Journée mondiale d'action contre les
POPs du Réseau International pour l'Élimination des
POPs (IPEN) au Bénin**



**Organisation des Femmes pour la Gestion de l'Énergie,
de l'Environnement et la Promotion du Développement
intégré (OFEDI)**

Siège national situé au quartier Fidjrossè Cotonou
04 BP 1530 Cadjèhoun Cotonou
Tel 00 (229) 382953/ 026728/027980 Fax : (229) 350632
Email : bebe_dossou@yahoo.fr ou bedossou@bj.refer.org

Bénin
Mai 2005

A propos du Projet International pour l'Élimination des POPs (IPEP)

Le 1^{er} mai, 2004, le Réseau international pour l'élimination des POPs (IPEN <http://www.ipen.org>) a débuté un projet international des ONG appelé projet international pour l'élimination des POPs (IPEP) en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a fourni le financement de base du projet.

L'IPEP a trois principaux objectifs :

Encourager et permettre aux ONG dans 40 pays en voie de développement et en transition de s'engager dans des activités qui apportent des contributions concrètes et immédiates aux efforts du pays dans la préparation de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm.

Améliorer les compétences et connaissances des ONG pour leur permettre de renforcer leurs capacités en tant qu'intervenants efficaces dans le processus de mise en œuvre de la Convention de Stockholm ;

Aider à la mise en place de mécanismes de coordination et au renforcement des capacités régionales et nationales des ONG dans toutes les parties du monde en faveur d'initiatives durables en vue d'obtenir la sécurité chimique

L'IPEP soutient la préparation des rapports sur la situation du pays, les zones contaminées, les zones sensibles, l'élaboration de stratégies et politiques et les activités régionales. Trois principaux types d'activités seront soutenus par l'IPEP : la participation au programme national de mise en œuvre, aux ateliers de formation et de sensibilisation, à l'information et aux campagnes de sensibilisation du public.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter <http://www.ipen.org>

L'IPEN exprime toute sa reconnaissance au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, à l'Agence Suisse pour le Paysage et les Forêts de l'Environnement, au Fonds Canadien sur les POPs, au Ministère de l'Habitat, de l'Aménagement Spatial et de l'Environnement du Royaume des Pays-Bas (VROM), à la Fondation Mitchell Kapor, au Sigrid Rausing Trust, au New York Community Trust et autres pour leur soutien financier.

Les idées émises dans ce rapport sont celles des auteurs et pas nécessairement les idées des institutions qui en assurent la gestion et/ou le soutien financier.

Ce rapport est disponible dans les langues suivantes : Résumé en anglais et le rapport intégral en français.

SOMMAIRE

1- Introduction

2- Déroulement de la conférence de presse

2.1 Les exposés

2.2 Les débats

3-Conclusion

Annexe/Photos

1- Introduction

Dans le cadre de la première édition de la journée mondiale sur les POPs (Polluants Organiques Persistants), une conférence de presse a été organisée par l'ONG féminine OFEDI (Organisation des Femmes pour la gestion de l'Energie, de l'Environnement, et la Promotion d'un Développement Intégré). L'OFEDI est une ONG qui s'investit dans la protection de l'environnement et particulièrement dans la lutte contre les POPs depuis 2004. Le but de la conférence de presse était d'informer les journalistes (maillon très important pour la vulgarisation de l'information) et le public sur les dangers liés à la manipulation de ces produits dangereux. Trois objectifs sont poursuivis par cette conférence de presse à savoir :

- faire connaître aux journalistes de la presse écrite et au public la convention de Stockholm qui régleme les POPs et ses objectifs
- informer le public sur les effets des POPs sur la santé humaine et l'environnement
- et enfin leur faire connaître les solutions de rechange à l'utilisation des POPs.

2- Déroulement de la conférence de presse

2.1- Les exposés

Trois personnes sont intervenues successivement au cours de ce point de presse.

La première intervention est celle de la présidente de OFEDI Dr Dossou Gléhouénu Bernadette. Après avoir donné des informations détaillées (adoption, signature et ratification) sur la convention de Stockholm, l'intervenant a rappelé les objectifs de ladite convention. Ensuite, elle a défini ce qu'on entend par POP et a listé les 12 POPs incriminés et réglementés par la convention. Les principales dispositions ont été énumérées, à savoir le principe de précaution comme principe de conduite, les appuis financiers pour permettre à tous les pays de participer à l'application du traité, l'élimination des POPs mis en cause, la gestion et le traitement des déchets de POP sans effet nocif pour l'environnement et les limitations strictes et interdictions de commercer les POPs. Enfin, elle a traité des sources d'émission de POPS et de leurs effets sur la santé et l'environnement. Les caractéristiques particulières des POPs à savoir la persistance dans l'environnement, le déplacement sur de longues distances, l'accumulation dans les tissus des organismes vivants et la toxicité pour l'homme, la

faune et la flore ont été discutées. Des exemples palpables leur ont été donnés sur les substances chimiques utilisées dans les différents secteurs d'activités comme l'agriculture (maraîchers et agriculteurs), le froid, la mécanique, la soudure, les fonderies, le transport, etc.

La deuxième intervention est celle de Hector KPANGON membre de OFEDI qui a abordé les solutions de rechange à l'utilisation des POPs. Les participants ont pu comprendre comment on peut procéder pour diminuer l'utilisation des produits chimiques de synthèse; Ainsi, des solutions de rechange ont été proposées comme alternatives aux POPs touchant chaque groupe d'acteurs impliqués dans différents secteurs d'activités pouvant faire intervenir les POPs : l'agriculture, le maraîchage, le jardinage, la soudure, l'électricité, la réparation automobile, la forge, le froid, etc.

La troisième intervention est celle de Monsieur Chabi Séké Morakpaï Coordonnateur PNM/POP/BENIN et point focal de la convention de Stockholm au MEHU. Il a surtout abordé la genèse de la convention et a fait la synthèse de toutes les activités (inventaires) qui ont été entreprises pour élaborer le document plan d'action de la mise en œuvre de la convention. Enfin il a émis une perspective de sensibilisation à grande échelle à travers une grande conférence de presse qui réunira ONGs, journalistes Télévision et radio, société civile, le public.

2.2 Les débats

Plusieurs organes de presse étaient représentés à cette conférence de presse. L'ensemble des questions qui ont permis d'animer le débat provient de ces journalistes. Les questions sont les suivantes :

- 1- A quelle édition de la journée mondiale des POPs sommes-nous ?
- 2- Qu'est ce qui est prévu comme stratégie pour retirer ces produits dangereux de notre environnement ?
- 3- Peut on avoir une idée des quantifications de POPs au Bénin ?
- 4- Est-ce que le Bénin dispose d'une législation répressive sur les POPs ?

- 5- Pourquoi le Bénin a mis du temps pour signer la convention ?
- 6- Les solutions de rechange proposées n'engendrent-elles pas des coûts supplémentaires difficiles à supporter par les populations ?
- 7- Quels étaient les objectifs de l'atelier de Porto-novo ?
- 8- il faudra revoir la stratégie de sensibilisation puisque même à Cotonou très peu de personnes sont informées de l'existence de ces produits dangereux.
- 9- Quelle est la mission et vision de OFEDI ?
- 10- Il faudra aussi que nous journalistes nous ayons à portée de main le document de la convention de Stockholm pour pouvoir mieux faire sa vulgarisation.
- 11- Quelles sont vos actions futures avec PAN-AFRICA ?

Quelques approches de solutions ont été apportées à ces questions par les communicateurs. Il a été signifié clairement que nous sommes à la première édition de la journée mondiale sur les POPs. Concernant le retrait des POPs de notre environnement, il a été spécifié clairement que la convention est assez jeune et qu'à l'heure actuelle on s'évertue beaucoup plus pour que tout le monde soit informé de l'existence de tels produits dangereux. Il fait remarquer aussi que le retrait des stocks de POP se fera progressivement.

L'heure actuelle n'est pas à la quantification des POPs. Les inventaires qui ont été faits ne sont pas exhaustifs. Ils rendent compte de l'existence ou non du POP dans les différentes localités du Bénin. La quantification n'est pas facile et est encore beaucoup plus difficile dans le système informel plus vaste. De plus, les populations ne sont pas toujours disponibles pour fournir des informations fiables par craintes de sanctions. C'est le cas des femmes de Tchaourou qui protègent les cossettes d'igname pendant 6 mois avec un produit qu'on ne connaît pas jusqu'à aujourd'hui et qu'elles cachent. Cependant, la quantification des POPs est une préoccupation majeure du MEHU.

Les lois interdisant l'utilisation de certains produits au Bénin existaient depuis longtemps. Depuis 1993 par exemple, le service de protection des végétaux interdisait déjà l'utilisation du DTT. Tous les ministères sont actuellement représentés dans un comité de

sorte que il y une synergie en matière de législation régissant les produits chimiques. La convention de Stockholm vient renforcer ces lois qui existaient déjà.

Les coûts engendrés par les solutions de rechange sont bel et bien supportables par les paysans s'ils pouvaient mesurer les coûts liés à l'exposition aux POPs. Ils se rendraient compte de tout ce qu'ils gagnent lorsque par exemple les dépenses liées aux maladies engendrées par les POPs sont chiffrées. Or la santé n'a pas de prix. Il faut donc mettre un accent particulier sur la sensibilisation.

Le Bénin n'a pas été en retard lors de la signature. Le Bénin a signé en même temps que la plupart des pays de la communauté internationale présents à la réunion de signature. Après la signature, il faut qu'au moins 50 pays ratifient la convention avant qu'elle n'entre en vigueur et le Bénin était le 43^e pays à signer, même avant la France qui est le 50^e. Le retard a eu lieu lors de la ratification. C'est toute une procédure longue, fastidieuse et même politisée au sein de l'assemblée.

L'atelier de Porto-novo avait pour but de former et de sensibiliser les acteurs du secteur informel du département de l'ouémé /plateau sur la convention de Stockholm et ses objectifs, de leur faire part des effets des POPs sur l'environnement et la santé des êtres vivants et enfin de leur proposer des solutions de rechange. Des travaux de groupes ont été organisés pour recueillir les cas d'accidents liés aux POPs, la gestion qu'ils font des POPs dans leur village respectifs. A l'issue de cet atelier des points focaux de lutte contre les POPS ont été mis en place dans les communes du Département.

Concernant les alternatives aux gaz d'échappement, beaucoup de travaux sont fait dans ce cadre par le MEHU. Il y a des pots catalytiques que les conducteurs peuvent utiliser. Il faut de plus en plus qu'on fasse la promotion des moteurs neufs à quatre temps et du transport en commun. Tout cela nécessite un relèvement du pouvoir d'achat des populations.

3-Conclusion

Au terme de cette conférence de presse, les journalistes et responsable d'ONG ont reconnu que les POPs sont si dangereux que, ne pas en parler à tout le monde serait un

crime contre l'humanité. La présente conférence vient à point nommé. Dans le cadre du travail de vulgarisation qui est le leur désormais ils ont réclamé spontanément que l'OFEDI leur donne des documents et autres supports de communication afin qu'ils sensibilisent le grand public.

Il ressort de cette conférence de presse :

- Un rapport d'activité
- un CD qui retrace tout l'événement photos, interventions diverses, vidéos
- coupure de presse

ANNEXE/ : Quelques photos de la Conférence de presse



De la droite vers la gauche : les trois exposants et le Modérateur de la conférence de presse



Vue partielle des journalistes et d'autres personnes présentes à la conférence de presse